
Objectifs de la formation

A l'issue de la formation, les participants seront capables :

- d'anticiper et d'organiser le fonctionnement d'un site nordique,
- de mettre en œuvre des compétences renforcées en matière de secourisme, gestion, aménagement,
- de jouer un rôle d'interface entre décideurs et techniciens.

Programme

1. Secourisme

(durée : 8 h)

- rappel des techniques de secourisme en milieu hivernal
- entraînement aux techniques nouvelles

2. Techniques de sauvetage spécifiques

(durée : 24 h)

- topographie
- orientation, recherche
- navigation
- météorologie
- survie
- approfondissement des techniques de dégagement
- techniques de dégagement et d'évacuations héliportées (durée : 4 h)

3. Aménagement, entretien, damage et sécurité

(durée : 24 h)

- sécurité des pistes, balisage
- travail sur neige
- aménagement des pistes
- entretien, damage
- utilisation des matériels

4. Administration et réglementation

(durée : 24 h)

- norme et balisage des pistes
- organisation générale du secours en montagne
- structures et missions des services publics et des organismes privés de secours
- organisation d'une station
- information sur le ski de piste
- connaissance de la situation du pisteur-secouriste face à ses responsabilités, jurisprudence

5. Accueil et gestion

(durée : 24 h)

- relation avec le public
- gestion du site
- connaissance des stations et sites
- visite d'une station

5. Evaluation

(durée : 16 h)

Modalités pédagogiques

- Formation en présentielle
- Mise à disposition d'un référentiel (manuel) et des supports au format numérique
- Exercices de mise en pratique

Public et Prérequis

- être titulaire du Brevet National de Pisteur Secouriste premier degré option ski nordique
- avoir exercé la profession de pisteur secouriste premier degré option ski nordique pendant deux saisons hivernales
- être titulaire du PSE1 – PSE 2 en cours de validité
- La formation ne fait pas l'objet d'équivalence ou de passerelle.

Intervenants

La formation est coordonnée et encadrée par un Maître pisteur expérimenté.

Les différents intervenants et formateurs sont référencés pour :

- Leurs compétences pédagogiques
- Leurs expériences professionnelles
- Leur expertise des thèmes abordés

FORMATION

BREVET NATIONAL DE PISTEUR SECOURISTE

Option Nordique – 2nd degré

Durée

- 120 heures réparties sur 3 semaines de formations (1 semaine à l'automne et 2 semaines en fin de saison)

Prix

Coûts pédagogiques (*hors frais d'hébergement*) :

- 2000 € net de taxes

Possibilité de prise en charge par les OPCO, formation éligible au CPF

Modalités d'accès

Un dossier d'inscription doit être complété (disponible sur simple demande par téléphone ou mail et téléchargeable sur le site <https://www.nordicfrance.fr/formation-emploi/>)

Dates proposées

Une session de formation est proposée pour la saison 2021-2022. Les dates sont disponibles sur notre site internet ou sur simple demande par mail contact@nordicfrance.fr ou par téléphone 04 79 70 35 04.

Indicateurs de résultat :

Nordic France, en collaboration avec les associations départementales et de massif adhérentes, organise les formations de brevet national de pisteur secouriste 1^{er} degré et 2nd degré option nordique depuis 1993.

Nombre de personnes formées 2015-2016 : 10 formés

Taux de réussite saison 2015-2016 : 100%

Suivi et évaluation

- Feuille d'émargement
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction des participants
- Evaluation des connaissances par un jury de professionnel (16 heures)

La réussite aux épreuves d'évaluation donne lieu à l'obtention du Brevet national de pisteur secouriste second degré délivré par le Ministère de l'Intérieur. Pas de possibilité de valider par blocs de compétences.

Accessibilité

Nous sommes particulièrement sensibles à l'intégration des personnes en situation de Handicap. Contactez-nous afin d'étudier les possibilités de compensations disponibles.